



Achat d'une voiture avec pleins de pannes

Par **roxy04**, le **05/09/2011 à 15:25**

Bonjour, rnj'ai acheté une voiture auprès d'un particulier. je l'ai vu et essayé. elle me convenais bien. la personne m'a expliqué qu'elle m'était des accous quand on conduisait mais que ça passait au bout moment, ce que j'ai cru car mon ancienne voiture le faisait par temps humide le temps qu'elle chauffe. et le pare choc était un peu abîmé car en se garant à Lyon elle avait poqué une autre voiture. mais là au bout de 2 jours après mon achat en faisant une grande distance de route elle a continué à mettre des accous et le voyant de l'injection c'est allumé. le lendemain je l'ai emmené chez mon garagiste et là il m'a fait un diagnostique (pas complet car il faut que j'aille chez Ford car il a pas le logiciel pour trouver d'où viennent toutes les pannes). il m'a appris que le pare choc c'est surement pas en se garant qu'elle avait fait ça car par la suite j'allais avoir des problèmes avec certaines pièces de la voiture sous le capot. que si elle mettait des accous c'est à cause de 2 cylindres qui ont une trop rapide combustion et que le voyant injection c'est soit l'injection soit l'allumage à faire changer. rnla personne qui m'a vendu la voiture n'a pas voulu la reprendre et voulait me la réparer mais par le biais d'un ami, chose que j'ai refusé. par la suite quand j'ai cherché à régler le problème avec elle son copain s'en est mêlé. rnmon père a un ami avocat a qui j'ai parlé de mon problème. il a envoyé à la famille de la personne une lettre recommandée mais on n'a jamais eu de réponse. cet avocat m'a pas plus aidé car par la suite il n'a plus jamais répondu au téléphone. donc le temps passe et je sais pas quoi faire. j'ai fait la carte grise, mais j'aimerais la faire réparer pour pouvoir l'utiliser ou trouver une autre solution où je ne sois pas perdante. rnaidez moi s'il vous plait.

Par **mimi493**, le **05/09/2011 à 15:59**

Vu qu'une LRAR d'avocat n'a pas eu d'effet, vous devez passer à l'étape suivante : l'expertise du véhicule pour prouver que les problèmes datent d'avant l'achat

Par **roxy04**, le **05/09/2011** à **16:16**

merci de votre réponse. rnsi je vais chez un garagiste ford pour une expertise c'est suffisant? et si l'expert prouve que ça date d'avant l'achat je fais quoi pour la suite?

Par **mimi493**, le **05/09/2011** à **16:21**

non, on parle là d'expert judiciaire. Le garagiste n'a pas cette qualité.